

Formation continue Tarifs 2019 - 2020

Votés au Conseil d'administration

Table des matières

1	<u>La formation tout au long de la vie</u>	3
2	<u>Frais de formation applicables au régime de la formation professionnelle continue</u>	3
2.1	Préparation d'un diplôme national	3
2.1.1	Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)	5
2.1.2	Redoublement des Diplômes Nationaux (DN)	6
2.2	Autres formations	6
2.2.1	Préparation d'un diplôme d'université (DU)	6
2.2.2	Modularisation et formations courtes (inter, intra et sur mesure)	6
2.2.3	Ecole de droit international de Nanterre	6
2.2.4	Préparation d'un concours ou d'un examen professionnel	7
2.2.5	Formations qualifiantes en français (Français pour Etrangers FETE)	7
2.2.6	Formations courtes STAPS	7
2.2.7	Formation apiculture	7
2.2.8	Prestations particulières	7
2.2.8.1	Validation des acquis de l'expérience (VAE) et Validation des études supérieures (VES)	7
2.2.8.2	La validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)	9
2.2.8.3	Bilan de compétences	9
2.2.8.4	Formations sur mesure et préparation de concours	9
3	<u>Les droits facultatifs</u>	10
3.1	Droits pour l'accès aux supports médiatisés d'enseignement	10
3.2	Droit pour délivrance de duplicata de la carte d'étudiant multi-service	10
3.3	Droit pour la transmission du parchemin de diplôme	10
4	<u>Paiement, annulation et interruption d'une inscription</u>	11
4.1	Modalités de paiement	11
4.2	Paiement échelonné des droits d'inscription	11
4.3	Annulation ou interruption d'une inscription en formation continue	11
5	<u>Annexes : Catalogue des tarifs des DU</u>	12

1 La formation tout au long de la vie

La formation professionnelle continue constitue une obligation inscrite dans l'article L6311-1 du Code du Travail. Sa mise en œuvre est liée au statut de la personne. Elle nécessite le financement de la formation elle-même et la rémunération ou l'indemnisation de la personne durant cette formation.

Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi indemnisés ou non comme aux salariés (privés ou publics), aux jeunes comme aux adultes ayant interrompu leurs études et désireuses d'acquérir ou de développer une qualification, de valoriser leur expérience professionnelle. Elle s'adresse également aux employeurs (privés ou publics) souhaitant développer les compétences de leurs salariés.

Les sources de financement des formations suivies au titre de la formation continue peuvent être multiples et dépendent de la situation du candidat (salarié, demandeur d'emploi, fonctionnaire...).

Il existe différents dispositifs : l'alternance, le plan de développement des compétences, le compte personnel de formation (CPF), le CPF de transition professionnelle, la validation des acquis de l'expérience, le bilan de compétences et tout dispositif financé par la région ou les collectivités territoriales. Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, il reste la solution du financement personnel.

La loi du 5 septembre 2018 "Pour la Liberté de choisir son avenir professionnel" élargit le champ d'application de la formation professionnelle en y incluant l'apprentissage. Les étudiants qui signent un contrat d'apprentissage relèvent donc désormais du régime de la formation continue au même titre que les stagiaires en contrat de professionnalisation.

2 Frais de formation applicables au régime de la formation professionnelle continue

2.1 Préparation d'un diplôme national

Trois tarifications sont prévues selon le statut du stagiaire de formation continue :

- **Tarif T1** : Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un financeur public ou privé. Si la prise en charge ne couvre pas intégralement le tarif T1, la part restante due est à la charge du stagiaire, sans toutefois excéder le tarif T3.
- **Tarif T2** : Demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'ARE ou non et bénéficiant d'une prise en charge par un tiers public (Pôle emploi, Région, collectivités territoriales, etc...). Au montant de la prise en charge en vigueur par Pôle emploi, s'ajoutent 500 € de frais d'inscription à la charge du stagiaire.
- **Tarif T3** : Demandeur d'emploi indemnisé et frais de formation non pris en charge, demandeur d'emploi non indemnisé, fonctionnaire dans le cadre d'un Congé de formation professionnelle (CFP), et tout autre stagiaire de FC non concerné par T1 et T2.

Attention : les demandeurs d'emploi et fonctionnaires qu'ils soient pris en charge ou non doivent impérativement être inscrits sous le régime de la formation continue.

Un demandeur d'emploi ne peut s'inscrire à une formation sans l'accord de Pôle Emploi. Le dernier relevé de situation « un avis de situation » est exigé lors de l'inscription administrative.

Dans le cas où la formation est aménagée sur deux années, le stagiaire, quelles que soient les modalités de financement, s'acquitte du tarif du diplôme au prorata des heures suivies chaque année.

Les tarifs sont récapitulés dans les tableaux suivants.

NIVEAU DE DIPLOME	T1 (*) (prise en charge)	T2 (prise en charge Pôle Emploi)	T3 (20% de T1)
Licences 1 et 2	3 000 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	600 €
Licence 3	4 000 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	800 €
Licence 3 mentions : - Economie et gestion - Mathématiques et Informatique appliquées aux SHS (MIASHS) [Mathématiques et économie]/ (MIASHS) [MIAGE]	6 000 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 200 €
Licence Professionnelle	6 000 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 200 €
Licence Professionnelle mention Assurance, banque, finance : chargé de clientèle [Clientèle particuliers], [Métiers de l'e-assurance et des services associés], supports opérationnels [Métiers de l'e-assurance et des services associés], [Gestion d'actifs financiers - Back et middle office], Métiers de l'immobilier, Management et gestion des organisations, Commerce spécialité Transactions et gestion immobilières	7 500 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 500 €
Master 1	6 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 380 €
Master 1 mention : Humanités et management [Domaine ALL, SHS]	7 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 580 €
Master 1 mentions : Analyse et politique économique, Monnaie, banque, finance, assurance, Finance, Contrôle de gestion et audit organisationnel, Comptabilité - contrôle – audit, Economie appliquée, Economie du Droit, Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports, Entrepreneuriat et management de projets, Gestion de production, logistique, achats, Gestion des ressources humaines, Risques et environnement [DEG],[STS], Management, Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises – MIAGE, Management de l'innovation, Marketing, vente, Management stratégique	7 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 580 €
Master 2	6 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 380 €

NIVEAU DE DIPLOME	T1 (*) (prise en charge)	T2 (prise en charge Pôle Emploi)	T3 (20% de T1)
Master 2 mentions : Humanités et management [Domaine ALL, SHS], Parcours Management et approches des marchés multiculturels, Management de l'innovation, Marketing interculturel, Business Développement, management de projets et entrepreneuriat	7 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 580 €
Master 2 mentions : Finance, Gestion des ressources humaines, Management de l'innovation, Management, Monnaie, banque, finance, assurance, Marketing, vente, Management stratégique, Gestion de production, logistique, achats Risques et environnement, MIAGE, Sciences économiques et sociales, MEEF 2nd Degré [Sciences Economiques et Sociales - DEG-SHS], Analyse et politique économique, Comptabilité - contrôle – audit, Contrôle gestion et audit organisationnel, Economie appliquée, Economie du Droit, Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports, Entrepreneuriat et management de projets, Sciences économiques et sociales	7 900 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	1 580 €
Doctorat	2 000 €	2 000 € (1 500 finançable par P.E. + 500 de frais d'inscription)	600 €

[*] : le tarif le plus élevé est appliqué aux formations listées dans les tableaux Excel fournis par les composantes.

Alternance :

Les contrats de professionnalisation sont inclus dans le T1 (les tarifs T2 et T3 ne s'appliquent pas au contrat de professionnalisation). Les tarifs qui seront appliqués seront ceux définis par les branches professionnelles. Dans le cas échéant, les tarifs appliqués seront ceux du T1.

2.1.1 Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Les conditions de prise en charge pour ce diplôme étant distinctes des autres diplômes nationaux présentés dans les sections ci-dessus, l'identification des catégories de tarifs diffère de la façon suivante :

- Le stagiaire bénéficie d'une prise en charge à 100% par un financeur ;
- Le stagiaire bénéficie d'une subvention Région plafonnée, d'une prise en charge par Pôle emploi, missions locales, la CAF ou ne bénéficie d'aucune prise en charge. L'inscription est soit annuelle, soit par module.

En cas de redoublement, c'est le tarif par module qui est appliqué.

Inscription	Prise en charge à 100 %	Subvention Région ou aucune prise en charge	Subvention Région ou aucune prise en charge
		Présentiel	A distance
Annuelle	1 600 €	480 €	540 €
Par module	400 €	120 €	135 €

2.1.2 Redoublement des Diplômes Nationaux (DN)

En cas de redoublement, ces mêmes tarifs sont applicables, excepté lorsque le redoublement concerne une soutenance de mémoire. Dans ce cas, le stagiaire s'inscrit l'année suivante et s'acquitte du tarif unique de 280 €.

2.2 Autres formations

2.2.1 Préparation d'un diplôme d'université (DU)

Ne bénéficiant d'aucune subvention, les diplômes d'université s'autofinancent. Leur ouverture est conditionnée à un résultat bénéficiaire ; pour chaque DU, l'évaluation des recettes issues des inscriptions doit être supérieure aux coûts complets générés par la mise en place et la conduite de la formation.

Pour chaque DU ouvert au régime de la formation continue, deux tarifs sont définis selon le niveau de prise en charge du stagiaire :

► Tarif T1 :

Salarié bénéficiant d'une prise en charge par un financeur public ou privé. Si la prise en charge ne couvre pas intégralement le tarif T1, la part restante due est à la charge du stagiaire, sans toutefois excéder le tarif T2.

► Tarif T2 :

- appliqué au demandeur d'emploi indemnisé au titre de l'ARE ou non et bénéficiant d'une prise en charge par un tiers public (Pôle emploi, Région, collectivités territoriales, etc...).

Si la prise en charge ne couvre pas la totalité des frais de formation, la différence entre le T2 et la prise en charge de Pôle emploi correspond à des frais de gestion et d'inscription et reste à la charge du stagiaire.

-appliqué au demandeur d'emploi indemnisé ou non dont les frais de formation ne sont pas pris en charge : personne en reprise d'étude à sa propre initiative, fonctionnaire dans le cadre d'un Congé de formation professionnelle (CFP).

Lorsque la prise en charge n'est pas de 100%, la part restante due est à la charge du stagiaire, plafonnée à la tarification T2. En cas de redoublement, ces mêmes tarifs sont applicables, excepté lorsque le redoublement concerne une soutenance de mémoire. Dans ce cas, le stagiaire s'inscrit l'année suivante et s'acquitte du tarif unique de 280 €.

Dans le cas où la formation est aménagée sur deux années, le stagiaire, quelles que soient les modalités de financement, s'acquitte du tarif du DU au prorata des heures suivies chaque année.

Attention : les demandeurs d'emploi et fonctionnaires qu'ils soient pris en charge ou non doivent impérativement être inscrits sous le régime de la formation continue.

Un demandeur d'emploi ne peut s'inscrire à une formation sans l'accord de Pôle Emploi. Le dernier relevé de situation « un avis de situation » est exigé lors de l'inscription administrative.

Le catalogue des tarifs des DU est présenté en annexe 1 de ce document.

2.2.2 Modularisation et formations courtes (inter, intra et sur mesure)

Le forfait par module serait défini comme suit :

15 € de l'heure par module + 60 € de frais de gestion par module (accompagnement, devis, contrat, inscription (IA+IP), validation, édition des attestations et suivi des présences, facturation).

L'université Paris Nanterre propose également des formations courtes (inter, intra et sur mesure). Le coût journalier sera défini par la direction du SFC en accord avec la direction de l'UFR sur la base d'une note d'opportunité et des tarifs pratiqués par la concurrence. L'étude de soutenabilité financière du projet (budget prévisionnel), réalisée par le SFC, sera ensuite validé par les conseils d'UFR.

2.2.3 Ecole de droit international de Nanterre

Durée de 30 heures en 2 semaines (La formation dure 30h du 17 juin au 28 juin 2019)

Frais d'inscription :

Pour les étudiants du DU CID et du DU OJPI, frais inclus (ils ne payent pas leur inscription c'est inclus dans le tarif du DU)

Pour les autres étudiants : 400 €. Pour les professionnels : 1 400 €

2.2.4 Préparation d'un concours ou d'un examen professionnel

Les tarifs acquittés pour la préparation d'un concours ou d'un examen professionnel sont les suivants :

NATURE DE LA PRÉPARATION	2019-2020
AGRÉGATION	Tarif d'inscription à un master 2e année concerné (cf. table 2.1)
CONCOURS D'ENTRÉE A L'ÉCOLE NATIONALE DU PATRIMOINE	

2.2.5 Formations qualifiantes en français (Français pour Etrangers FETE)

- Tarif TCF (Test de connaissance du français dit général) : 110 €

2.2.6 Formations courtes STAPS

- Activités d'escalade pour les publics à besoins particuliers (parcours : activité physique adaptée)
- Jeux d'opposition et de coopération pour les publics à besoins particuliers (parcours : activités physique adaptée)

Les tarifs sont de 250 € par jour pour une formation de 3 jours ce qui fait un total de **750 € la formation**.

2.2.7 Formation apiculture

Prestation	Tarifs
Atelier d'initiation à l'apiculture – 8 heures Nombre de stagiaires nécessaires à l'équilibre financier : 16	30 €
Stage d'initiation à l'apiculture – 12 heures Nombre de stagiaires nécessaires à l'équilibre financier : 14	55 €

2.2.8 Prestations particulières

2.2.8.1 Validation des acquis de l'expérience (VAE) et Validation des études supérieures (VES)

Le cadre légal et réglementaire est fixé dans le code de l'éducation aux articles L 613-3 et L613-4 et les articles R.613-32 à R.613-37, D.613-38 à D.613-50.

La VAE permet d'obtenir un diplôme par reconnaissance des compétences acquises lors d'une activité professionnelle. La VAE est un dispositif légal : tout candidat a le droit d'en faire la demande (acceptée ou non). La procédure cumule la constitution d'un pré-dossier présenté en Commission pédagogique dans les UFR concernées, et accepté ou non pour continuation. En cas d'avis positif, le candidat produit un dossier- mémoire professionnel et le soutient devant un jury pour attribution du diplôme en tout ou en partie.

La VES permet d'obtenir un diplôme par reconnaissance de l'équivalence d'un autre diplôme (le plus souvent étranger) ou pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

		T1*	T2		T3
ACCOMPAGNEMENT	Durée	24h	Standard 20h	« Renforcé » 25h	24h
	Tarif	1 800 €	800 €	1 200 €	1 000 €
JURY		1 000 €	640 €	640 €	500 €
TOTAL		2 800 €	1 440 €	1 840 €	1 500 €

* un plafond de 800 € reste à la charge du candidat en cas de prise en charge partielle.

Lors d'une inscription qui fait l'objet d'une prise en charge, il sera demandé aux candidats de fournir un chèque de caution,

qui sera conservé par le service de la formation continue, pour pallier l'absence d'une prise en charge effective.

a) VAE

► **VAE collective (inter-entreprise) sur un même diplôme :**

- Accompagnement = 1 200 € par candidat correspondant à 5 journées réparties sur 6 à 9 mois.
- Jury = Tarif dégressif : 900 € pour un groupe de 4 - 5 candidats ; 800 € pour un groupe de 6 -9, 700 € pour un groupe de 10 -12.

Nombre de candidats	Accompagnement	Jury	TOTAL
4 à 5	1 200 € par candidat	900 € par candidat	8 400 € à 10 500 €
6 à 9	1 200 € par candidat	800 € par candidat	12 000 € à 18 000 €
10 à 12	1 200 € par candidat	700 € par candidat	19 000 € à 22 800 €

Sur des diplômes différents :

- Accompagnement = 1 200 € par candidat (correspondant à 5 journées de 6 heures réparties sur 6 à 9 mois).
- Jury = 1 000 € par candidat
- Total = 2 200 € TTC par candidat (quel que soit le nombre de candidats)

Les candidats sont considérés comme des stagiaires de la Formation Continue et aucun frais d'IA ne leur est facturé en complément.

► **VAE partielle :**

Les frais de formation sont fixés selon le statut du stagiaire :

Un stagiaire ayant eu une VAE partielle et qui doit suivre les UE ou les EC prescrits par le Jury pour obtenir son diplôme s'acquitte des frais de formation continue au prorata des heures suivies (tarifs selon la formation).

Un stagiaire ayant eu une VAE partielle et qui doit préparer un mémoire ou un dossier sans assister aux cours, relève du régime d'inscription de la formation initiale et s'acquitte des droits de scolarité relatifs au diplôme.

Les mêmes frais de formation s'appliquent aux stagiaires combinant, sur la même période, les deux dispositifs : VAE et formation partielle.

► **Ateliers collectifs à la carte :**

Le parcours d'accompagnement VAE comprend 3 ateliers collectifs et un suivi individuel. L'option « ateliers à la carte » constitue un intermédiaire entre ce parcours d'accompagnement global et l'absence d'accompagnement (option possible). Les candidats auront ainsi une option complémentaire.

TYPE D'ATELIER	T1/T2	T3
Atelier 1 (introduction à la démarche) ou Atelier 2 (méthodologie écrite) : (3h)	225 €	126 €
Atelier 3 : préparation à l'entretien avec le jury (6h)	450 €	252 €

En cas d'inscription suite à une VAE partielle : le candidat paye au prorata des heures suivies et selon son statut et le tarif appliqué (T1, T2 ou T3).

b) VES

Candidats pris en charge (quel que soit le financeur) : 100%	Financement individuel
800 €	400 €

*Ce droit est à verser en sus des droits nationaux relatifs à la licence.

Concernant les boursiers et les pupilles de la Nation, l'exonération des droits de VES ne concerne l'inscription qu'à une seule VES. L'inscription à une deuxième VES donne lieu à un paiement de 50,00 €.

2.2.8.2 La validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Une prestation VAPP à 500 € pour les stagiaires pris en charge et à 200 € pour ceux qui n'ont pas de prise en charge.

2.2.8.3 Bilan de compétences

Les candidats internes à l'université souhaitant bénéficier d'un bilan de compétences sont invités à se rapprocher du service de l'accompagnement individuel.

Financement pris en charge (*) - Forfait -	Financement individuel - Forfait -
1750€	1 200€

* un plafond de 400 € reste à la charge du candidat en cas de prise en charge partielle.

2.2.8.4 Formations sur mesure et préparation de concours

L'université Paris Nanterre propose des formations, sur mesure ou non, et des préparations de concours spécifiques.

c) Autres

La formation préparant au diplôme d'Etat « Médiateur familial » est dispensée par l'UFR DSP selon les tarifs suivants :

Prestation	Candidat pris en charge	Tarif individuel (non pris en charge et demandeurs d'emploi)
Préparation au diplôme d'Etat « Médiateur familial »	9 000 €	5 500 €
Module d'accompagnement du mémoire d'une durée de 17,5 h pour les stagiaires n'ayant pas validé le mémoire. <i>L'arrêté du 12 mars 2012 relatif au Diplôme d'Etat de Médiateur Familial précise que le candidat dispose de 5 ans pour valider l'ensemble du diplôme.</i>	370 €	370 €

d) Préparation aux concours

Des préparations aux concours de l'administration ou des bibliothèques sont offertes respectivement par l'IPAG et par Mediadix. Les tarifs sont les suivants :

Préparations de concours	Tarif
Attaché d'administration de l'Etat	250 €
Institut régional d'administration (IRA) interne	250 €
Attaché principal d'administration de l'Etat (rectorat de Paris)	250 €

Attaché principal d'administration de l'Etat (autres)	321 €
Préparation externe en formation continue	500 €
Entraînements oraux des candidats admissibles à un concours et non inscrits à l'une des formations IPAG	250 €
Préparation DGFiP oral pour les étudiants s'étant inscrit à la préparation de l'écrit	250 €
Préparation au concours de magistrats des TA et CAA (application au 1er septembre 2019)	600 €

¹ Un groupe ne peut être composé de plus de 15 stagiaires.

3 Les droits facultatifs

Les droits facultatifs sont acquittés par les stagiaires/étudiants, qui souhaitent accéder à des prestations complémentaires, en supplément des droits de scolarité.

3.1 Droits pour l'accès aux supports médiatisés d'enseignement

Pour l'année universitaire 2019-2020, les diplômes de **Licence** diffusés via une plate-forme d'enseignement en ligne sont accessibles au tarif unique de **230 €**.

Les diplômes de **Master** diffusés via une plate-forme d'enseignement en ligne sont accessibles au tarif de **260 €**.

Les préparations à une agrégation via une plate-forme d'enseignement en ligne sont accessibles au tarif de **280 €**.

3.2 Droit pour délivrance de duplicata de la carte d'étudiant multi-service

En cas de perte ou de vol de la carte d'étudiant multi-service, la carte est remplacée contre le paiement d'une somme forfaitaire de 10 €. Ce tarif est appliqué dès la première demande de duplicata et à la délivrance de tout nouvel exemplaire de carte.

3.3 Droit pour la transmission du parchemin de diplôme

Lors de la demande de délivrance du parchemin de diplôme, les stagiaires remettent au service des diplômes une enveloppe timbrée pour un envoi en recommandé avec avis de réception. Cette enveloppe est affranchie au tarif en vigueur selon la destination : France, Outre-mer, Union européenne, pays étrangers hors de l'union européenne.

4 Paiement, annulation et interruption d'une inscription

4.1 Modalités de paiement

Les frais de formation universitaires peuvent être payés :

- par chèque
- par virement bancaire sur le compte de l'agent comptable
- en numéraire

Les autres moyens de paiement ne sont pas autorisés.

4.2 Paiement échelonné des frais de formation

Les étudiants relevant du régime de formation continue peuvent également bénéficier d'un paiement échelonné

en deux ou trois fois selon les modalités explicitement prévues dans la convention. *Toute dérogation à ce principe est de la compétence du seul agent comptable.*

Tout incident de paiement entraînera la suspension immédiate de l'inscription.

4.3 Annulation ou interruption d'une inscription en formation continue

Les stagiaires en formation professionnelle continue ne bénéficiant d'aucun financement institutionnel, i.e., sans contrat avec un organisme financeur sont soumis au régime fixé dans la convention.

Les stagiaires en formation professionnelle continue sont remboursés intégralement du paiement des frais d'inscription quand leur rétractation intervient dans le délai de rétractation prévu à l'article L. 6353-5 du code du travail. Passé ce délai de rétractation, si la formation n'est pas suivie, une retenue ne pouvant dépasser 30% des frais d'inscription reste due.

Quel que soit le régime d'inscription, toute annulation prononcée est définitive.

- Interruption sans force majeure (article L6353-6 du code du travail)

En cas de cessation anticipée en cours de formation du fait de l'abandon par le stagiaire sans force majeure, celui-ci doit acquitter la somme restant à sa charge.

- Interruption pour cause de force majeure (article L6353-7 du code du travail)

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle peut être résilié. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au Directeur du SFC. Le présent contrat de formation professionnelle peut alors être résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

5 Annexes : Catalogue des tarifs des DU

Les frais de formation sont récapitulés dans le tableau suivant.

Structure de rattachement	Diplôme	Date d'habilitation	Volume horaire	T1	T2	Responsable de formation	Qualité	Observations
DSP	DU Espaces maritimes et mondialisation : enjeux géopolitiques, économiques et juridiques	29/03/2017	205h	4000€	1000€	FORTEAU M. HAJJAMI N.	PR	
DSP	DU Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international	12/05/2014	130h	6 400 €	3 900 €	BODEAU-LIVINEC P. LE BERRE C.		
DSP	DU Organisation et juridiction pénales internationales	12/05/2014	200h	2 500 €	1 500 €	EUDES M.	MCF	
DSP	DU Modes amiables de résolution des litiges	17/05/2016	155h	4 000 €	2 000€	AMRANI MEKKI S.	PR	

DSP	DU Collège International du Droit	12/05/2014	204h	550 €		THOUVENIN JM. CHAUMETTE A.L.	PR MCF	
DSP	Du Métiers de la Justice		461h	2000 €	1 500 €	BOURDAIRE C.	MCF	
SEGMI	DU Diplôme d'Établissement d'Étudiant Entrepreneur	19/01/2015	120 h	450 €		KHANH HUNG TRAN	MCF	
SEGMI	DU APPLIED	29/03/2017	201 h	6 300€		BENDRAOU R. PRADAT-PEYRE J.F.	PR PR	
SEGMI	DU Carrière junior	12/05/2014	200 h			RENAUT O. HAMZA BENNANI	MCF MCF	* 100€ en cas de double inscripti on
LCE	Italien: culture et communication professionnelle	12/05/2014	168 h	1 400€	1 400 €	CONTARINI S.	PR	

Structure de rattachement	Diplôme	Date d'habilitation	Volume horaire	T1	T2	Responsable de formation	Qualité	Observations
LCE	Monde anglophone: perfectionnement en langue et communication	12/05/2014	144 h	1 400€	1 400 €	CRUNELLE A.	PR	
SPSE	DU Relation clinique et Psychothérapie psychanalytique avec le jeune adulte	12/05/2014	252 h	4 200 €	1 700 €	DE KERNIER N CAMART N	MCF MCF	
SPSE	DU Chef de projet "Apprentissage et Formations en L" (CAFEL)	12/05/2014	385 h	5 750 €	3 450 €	JEUNESSE C.	MCF	
SPSE	DU Handicap – pratiques et recherches	26/06/2017	100 h TD et 200h de travail personnel	1 700 €	1 700€	SCELLE R.	PR	
SPSE	DU Fondamentaux de l'ingénierie pédagogique pour adultes (FIPA)	04/05/2015	entre 210 et 250 h	1 500 €	1 500 €	JEUNESSE C	MCF	
PHILLIA	DU Business Développement Management de projet et entrepreneuriat	12/05/2014	120h	3 500 €	2 000 €	GIADAS M.	MCF	
PHILLIA	DU DPO Data protection officer (ex Correspondant Informatique et Libertés)	12/05/2014	300 h	5 000 €	3 000 €	PAYEUR C.	MCF	Change-ment d'intitulé de la formation
PHILLIA	DU Digital Management	12/05/2014	120 h	3 500€	2 000 €	GIADAS M	MCF	
PHILLIA	DUCLA (tous niveaux)	12/05/2014	48 h	250€		MERLIER ESPENEL V	PRAG	Tarif de 280 € pour DU à distance (EAD)
PHILLIA	DU Espaces, écritures, architectures	12/05/2014	60 h	400€	300 €	HYPPOLITE P.	MCF	
PHILLIA	DU Ethique et société	04/05/2015	120 h	1 500€	350 €	RENAULT E.	PR	
PHILLIA	DU Formation des formateurs : rédaction / conception d'écrits professionnels	04/05/2015	96 h	1 500€	350 €	SITRI F.	MCF	

Structure de rattachement	Diplôme	Date d'habilitation	Volume horaire	T1	T2	Responsable de formation	Qualité	Observations
PHILLIA	DU Humanités (à distance uniquement)	12/05/2014	126h	1 200 €		MERLIER ESPENEL V	PRAG	530 € pour EAD uniquement
PHILLIA	DU Humanités, droit et gestion EAD	12/05/2014	168h	1 200 €		DUCHENE P.	MCF	530 € pour EAD uniquement
PHILLIA	DU Marketing Interculturel	12/05/2014	120h	3 500 €	2 000 €	GIADAS M.	MCF	
PHILLIA	DU Management des ressources humaines en environnement numérique	12/05/2014	120h	3 500 €	2 000 €	GIADAS M.	MCF	
PHILLIA	DU Pratiques interculturelles : création et patrimoine (langue, culture et société)	12/05/2014	154h	400 €		LABORIE JC	MCF	
PHILLIA	DU Savoir analyser les films	12/05/2014	108h	1 500 €		LEDOUX A.	MCF	
PHILLIA	DU Savoir convaincre EAD et PRES	12/05/2014	90h	1 200 €	400 €	DUCHENE P..	MCF	Tarif de 430 € pour EAD uniquement
PHILLIA	DU Théâtre : du texte à la représentation	04/05/2015	108h	1 500 €	350 €	SILHOUETTE M. TRIAU C.	PR PR	
PHILLIA	Certificat de perfectionnement en langue et culture françaises (PLCF)	12/05/2014	72h	800 €		LOUYS G	MCF	FETE Formation sur 1 semestre Possibilité de faire 2 semestres, au tarif de 700 €
PHILLIA	DU Approfondissement en langue et civilisation française.	12/05/2014	240h	2 800 €	625 €	SAUVAGE E.	PRAG	FETE
PHILLIA	DU Etudes élémentaires en langue et civilisation françaises	12/05/2014	228h	2 800 €	625 €	GANDOULY	PRCE	FETE

Structure de rattachement	Diplôme	Date d'habilitation	Volume horaire	T1	T2	Responsable de formation	Qualité	Observations
PHILLIA	DU Etudes françaises contemporaines	12/05/2014	192h	2 800 €	625 €	LOUYS G.	MCF	FETE
PHILLIA	DU Etudes françaises en sciences humaines et sociales	12/05/2014	168h	2 800 €	625 €	SEROBAC M.	PRAG	FETE
PHILLIA	DU Initiation à la langue et la civilisation française	12/05/2014	228h	2 800 €	625 €	HEIMBURGER M.	PRCE	
PHILLIA	DUCLA langues anciennes Latin niveau 4 confirmé en présentiel	29/03/2017	48h	250 €		HUMEAU M.	MCF	
PHILLIA	DUCLA langues anciennes Latin niveau 4 confirmé en EAD	29/03/2017	48h	280 €		HUMEAU M.	MCF	
SITEC	DIU ArTeC	8/10/2018	144 h	3500 €	400 €	GADOT F.	PR	Module "Les arts du code" (50 heures x 15,54€) 800 €
SSA	DU Gestion de l'emploi et organisation du travail 1ere et 2e année	12/05/2014	282h	500 € /an		LANNEAU R	MCF	(Convention avec Hanoï Avenant n°5 en cours de signature)
SSA	DU Médiations du passé : histoire, patrimoine, mémoire	12/05/2014	76h	4 500 €	950 €	THOMAS R.	MCF	5 modules à 900 €
SSA	DU Projet Engagement Solidaire	12/05/2014	120h			FABRE A.	PRAG	DU destiné à nos étudiants. Exonération des frais (RSU)
SSA	Diplôme d'université Formation des professeurs des lycées et collèges [Histoire-Géographie]							
SSA	Diplôme d'université Arts chorégraphique et Histoire de l'art	(vote CUFR 15 janvier 2018))	180 h à Nanterre et 204 h au LAAC (=cours de danse, de chorégraphie et d'ateliers pour personnes "empêchées")	1 500 €		Panayota VOLTI		
STAPS	DU "Ostéopathie du Sport"	12/05/2014	216h	2 500 €	2 200 €	DRISS T	MCF	
STAPS	Diplôme Inter-Universitaire Sciences du Mouvement humain	12/05/2014	75h	1 950 €	1 150€ €	DRISS T.	MCF	

STAPS	DU Responsable de structures sportives	12/05/2014	385h	5 500 €	2 500 €	LEROUX N.	MCF MCF	
-------	--	------------	------	---------	---------	-----------	------------	--

Structure de rattachement	Diplôme	Date d'habilitation	Volume horaire	T1	T2	Responsable de formation	Qualité	Observations
STAPS	DU CONSTELL (ex MoDylang) Processus et troubles des Apprentissages : approches verbales et non verbales	04/05/2015	240h	Exonération	Exonération	BOGLIOTTI C DE MARCO G	MCF PR	Exonération. Les étudiants payent leurs droits à l'ISRP qui reverse la somme correspondante à l'UPN
SFC	DU Coach en transition professionnelle (ex Bilan de compétences, validation des acquis et gestion des carrières).	01/06/2015	537h	9 500 €	3 500 €	(en attente de nomination)	MCF	
MEDIADIX	DU Techniques documentaires et médiation culturelle	12/05/2014	400 h et 140 h de stage	3 200€	1200€	KARP-LAHMAIDI L.	CONS. BIBL	
IPAG	DU Droit et grands enjeux du monde contemporain	12/05/2014	1 ^{ère} année 84h 2 nd année 36h	200 € 200€		RRAPI P.	PR	Formation aménagée sur 2 ans
SUFOM	DU préprofessionnalisation aux métiers de l'Enseignement - niveau 1	22/03/2017	L2 78h			BORTOLUSSI B DESMET M.	MCF	Ces DU sont destinés aux étudiants n'ayant pas accès au PPE Enseignement. La formation accepte également les étudiants provenant d'autres établissements.
SUFOM	DU préprofessionnalisation aux métiers de l'Enseignement - niveau 2	22/03/2017	L3 96h			BORTOLUSSI B DESMET M.	MCF	
SUFOM	DU préprofessionnalisation aux métiers de l'Enseignement - niveau 1 et 2	22/03/2017	246h	1300€	1 300€	BORTOLUSSI B DESMET M.	MCF	
SUFOM	DU Prépa métiers de l'enseignement	29/03/2017	Formule A : (niveau 1): 198 h+ 48h stage - TD Formule B : (niveaux 1 et 2 sur 1 an) : 324h + 24h de stage			BORTOLUSSI B DESMET M.	MCF	